VOL ET CRIME

POLICE et MYSTÈRE

1e Volume Complet 50 cs

J. FERENCZI & FILS
EDITEURS
PARIS

Vol et crime

ROMAN POLICIER INÉDIT

par RENÉ-PAUL NOËL

I

LE POIGNARD A LA MAIN

L'homme s'immobilisa, stupéfait, inquiet, et tout de suite sur ses gardes.

Ayant frappé à la porte, étant entré dans la pièce, il voyait le maître de céans, le père Jolabert, assis dans son vieux fauteuil et dormant à poings fermés sur la table...

De son visage enfoui entre ses bras repliés, on n'apercevait ni les traits ridés, ni la barbiche gris sale, ni la bouche étriquée et revêche, parfois goguenarde.

Le crâne sénile restait chapeauté de la calotte, qui le faisait ressembler à un ancien apothicaire.

L'immobilité du dormeur détermina une barre soucieuse sur le front du visiteur.

— Monsieur Jolabert? appela-t-il, par deux fois.

En même temps, il s'approchait.

— Monsieur Jolabert, dormez-vous?

Aucune réponse...

Maintenant, l'homme était dressé derrière le vieillard sommeillant.

Sont réservés tous droits de traduction, d'adaption, de mise au théâtre et au cinématographe.

Il le toucha à l'épaule, mais l'habitant de la maisonnette resta sans mouvement.

A peine un frémissement passa-t-il sur sa maigre échine, comme s'il se tendait paresseusement, pour essayer de se tirer de son pesant sommeil.

Une vague odeur de pharmacie flottait autour de lui...

L'intrus, rassuré par cette apathie quasi absolue de l'inconscience, avançait déjà une main vers le tiroir de la table, qu'il savait renfermer plusieurs liasses de billets de banque, et où il avait maintes fois vu Jolabert plonger ses mains de prêteur parcimonieux, pour avancer, à un taux usuraire, l'argent que quémandaient, sur gages, les clients de ce banquier clandestin.

A ce moment, le vieux poussa un soupir; ses membres se murent lentement.

Il parut s'éveiller péniblement, sa tête roula de côté, sa calotte prête à tomber, et l'étranger vit alors que Jolabert, la joue sur son bras gauche, le regardait de ses yeux à demi ouverts — le regardait fouiller à pleines mains dans le tiroir qui renfermait son trésor!

Une seconde se passa ainsi, le regard nébuleux du dormeur mal éveillé fixant le geste interrompu du voleur, les doigts dans les précieux billets, jalousement rangés.

Puis, le malfaiteur, obéissant à un effroi panique, retira ses mains sacrilèges, les enfouit dans ses poches, et l'une d'elles réapparut, armée d'une lame mince...

Le vieux, semblait-il, n'avait pas bougé.

Mais, entre ses paupières gonflées, son regard narguait le larron pris sur le fait...

Alors, le geste fatal s'accomplit!

Le poignard levé s'abaissa, disparut, presque en entier, sous l'épaule de Jolabert, et le poing qui l'avait brandi l'abandonna...

La victime n'eut qu'un sursaut, écarta violemment les coudes, puis retomba, avec un cri sourd, la face contre la table, reprenant pour l'éternité le sommeil à peine interrompu...

L'assassin eut l'instinct de retirer l'arme de la blessure.

Pour cela, il étreignit le manche du stylet et esquissa un violent effort.

Mais le cœur sembla lui manquer; il regarda, avec une sorte de stupeur immense, mais momentanée, l'horrible spectacle du couteau enfoui jusqu'à la garde dans l'épaule, sous l'étoffe du veston élimé.

Et ses mains meurtrières s'écartèrent de la victime.

Ce fut pour plonger furieusement, à pleins doigts cupides et affolés, dans les liasses du tiroir ouvert...

II

ENQUÊTE

— Ces messieurs du Parquet sont partis?

— Quelques instants avant votre venue, oui, monsieur Faver. Je suis resté ici pour vous accueillir...

— C'est fort aimable à vous, monsieur le substitut, remercia André Faver, le populaire inspecteur de la Sûreté. Cependant, j'arrive en droite ligne de Saint-Quentin et, à peine débarqué, l'on m'a chargé de cette affaire, dont j'ignore le premier mot... Je compte sur votre obligeance pour me résumer les premiers résultats de l'enquête.

Le substitut du procureur de la République s'assit à côté du policier et, après avoir allumé une cigarette, déclara:

— Je sais que vous aimez la brièveté, mon cher Faver. Je négligerai donc tous les détails qui, dans ce crime, ne m'apparaissent pas d'une valeur réelle.

« Vous m'interromprez aussi souvent qu'il vous plaira, n'est-ce pas?

« Eh bien, voici: en cette petite villa de Romainville, dont nous occupons en ce moment la pièce la plus confortable, — encore que son aménagement laisse fort

à désirer, — vivait, depuis deux ou trois ans, un vieux rentier.

« Etienne Jolabert, sexagénaire aisé, mais misanthrope, auquel on ne connaissait ni parenté, ni relations.

« Ce que l'on avait cependant fini par apprendre, c'est que le personnage, discret et tranquille, aussi avare que riche, accroissait ses moyens d'existence en exerçant la profession clandestine de prêteur sur gages et à la « petite semaine »...

« Son officine illégale — cette villa même, où se confinait toute sa vie quotidienne — bénéficiait, paraît-il, d'une clientèle assez étendue, recrutée principalement dans le monde des étudiants parisiens, des fils de bonne famille et des petites dames bourgeoises.

« Nous tenons ces renseignements des confidences du voisinage, confirmées par le témoignage de la femme de journée, chargée de l'entretien de la villa, deux heures par jour.

« C'est la fillette de cette femme qui, chaque matin, avant midi, apporte au vieux bonhomme le lait qui doit constituer son frugal déjeuner.

« Or, ce matin, vers 11 h. 30, la gamine ne reçut pas de réponse, quand elle eut sonné à la porte du jardinet, et elle n'entendit aucun indice de la présence de M. Jolabert, lorsqu'ayant pénétré sans difficulté dans la maison, dont aucune des portes n'était fermée au verrou, contrairement à l'habitude du vieillard, elle parvint dans la cuisine.

« Redoutant la mauvaise humeur du maître de céans, la petite alla frapper timidement à toutes les portes de l'appartement, à celle-ci en dernier lieu.

« Déroutée par le silence absolu qui régnait dans toutes les pièces, elle osa tourner le bouton.

« Elle vit alors M. Jolabert accoudé sur cette table-bureau, le front entre les bras.

« Il paraissait sommeiller. La fillette l'appela, mais en vain.

« Alors, elle prit peur et courut chez sa mère.

« Celle-ci, domiciliée à deux cents mètres d'ici, pensa

que le vieil homme souffreteux avait été pris d'un malaise, et elle accourut.

« Elle s'aperçut alors, avec épouvante, que le vieil usurier était mort, assassiné à coups de couteau!

« La police, prévenue, arriva bientôt, puis le Parquet.

« Et voici ce que l'on constata: sans qu'aucun habitant des alentours ait rien entendu, ni rien vu de suspect, — étant donné la situation un peu isolée de la villa tragique, — Jolabert, préalablement chloroformé, avait été tué d'un coup de poignard qui, porté par derrière, sous l'omoplate gauche, paraît avoir atteint la pointe du cœur.

« Le premier examen du médecin légiste permet de situer la mort aux environs de 11 heures, ce matin.

« Elle a dû être presque instantanée. L'autopsie, qui sera pratiquée dès demain, nous donnera toutes précisions désirables sur la manière dont la victime a été frappée. »

André Faver, qui allumait une cigarette de tabac maryland, objecta:

— Ces précisions ne sont pas indispensables pour chercher, dès à présent, à identifier l'auteur du meurtre!

— Certes, et nous avons déjà rassemblé ici quelques indices qui, pour n'être pas aussi considérables qu'il conviendrait, n'en sont pas moins intéressants.

« Nul doute que vous fassiez, à votre tour, d'excellente besogne, en poussant à fond l'enquête, selon le doigté qui vous caractérise. »

Le policier resta froid sous cette flatterie qui, au fond, attestait surtout la perplexité des magistrats devant une affaire passablement ténébreuse, sous ses dehors banaux.

Non point que ce crime s'apparentât à quelques drames dignes de passionner l'opinion publique, mais l'absence d'indications annonçait une tâche difficultueuse et pleine de déceptions.

Mais l'inspecteur de la Sûreté, au cours de sa carrière déjà longue, en avait vu bien d'autres.

— Il y a eu vol, vraisemblablement?

— Nous en sommes à peu près persuadés, avant même

d'avoir vérifié la comptabilité que ce vieil Harpagon ne manquait pas de tenir.

« D'ailleurs, le tiroir de cette table-bureau, sur laquelle était écroulé le corps, au moment de la découverte du meurtre, paraît bien avoir été exploré et vidé de son contenu...

— Un vol aggravé d'assassinat! résuma Faver. Peuh! c'est assez banal, en somme...

— A première vue, oui, acquiesça le magistrat. Mais, quand nous y avons regardé d'un peu plus près, le juge d'instruction, le commissaire de ce faubourg et moi, nous nous sommes aperçus que certaines complications de détail gênaient à la compréhension parfaite de cette affaire... Elles ne manqueront pas de surgir également à vos yeux, monsieur Faver...

Celui-ci, s'étant levé et approché de la table, examinait celle-ci.

En même temps, il répétait, tandis que le substitut approuvait à mesure, d'un signe de tête:

— Ce vieux bonhomme, avare et riche, ne devait pas faire exception à la classique coquinerie des usuriers de sa sorte.

« Je présume qu'il ne devait prêter de l'argent, à toutes sortes de gens aux abois, qu'à des taux usuraires, et qu'il se montrait impitoyable, envers ceux qui ne pouvaient s'acquitter aux époques déterminées...

— C'est ce que nous ont laissé croire les divers témoignages recueillis aux alentours.

« La mort de cet homme, fort peu sympathique, n'a pas dû laisser de regrets, encore qu'elle soit inattendue et tragique.

« Le vieux ne s'absentait que très rarement, sinon jamais. Il avait coutume de se tenir dans cette pièce, où il recevait ses clients.

« Nous n'avons pas découvert le plus infime indice dans le reste du logement. Mais ici, par contre... »

Il tendit une boule blanche au policier.

— Voici le tampon de coton hydrophile, trouvé à terre,

et qui a dû servir à l'agresseur à immobiliser sa victime avant le coup de poignard.

— Chloroformé, n'est-ce pas? fit Faver en flairant l'ouate.

— Voici maintenant l'arme du crime.

Faver examina le poignard, en le tournant entre ses doigts, après en avoir essuyé la lame, encore ternie de sang desséché.

C'était une sorte de poignard persan, à lame large, plate, présentant un double tranchant.

L'objet était assez bizarre, quant à ses formes; le manche, de bois noir, large à la garde, se rétrécissait pour s'élargir de nouveau à son extrémité et constituer une manière de rosace, curieusement guillochée et incrustée de petits filets de métal brillant.

Cela était une remarquable pièce de damasquinage.

— Cet engin m'a tout l'air de provenir d'une panoplie d'armes anciennes ou exotiques, murmura l'inspecteur. A-t-on relevé des empreintes sur le manche?

— Oui, l'Identité judiciaire nous a envoyé un opérateur, mais celui-ci a déclaré, au premier examen, que les traces de doigts qui pouvaient rester sur la poignée étaient si imprécises, que l'agrandissement photographique ne donnerait rien de probant.

« Il est à présumer que le meurtrier étreignait son arme avec sa main gantée, ou que, une fois la lame plantée dans le dos du malheureux vieillard, l'homme a retiré ses doigts en les faisant glisser sur le manche, ce qui a, en majeure partie, effacé ses propres empreintes digitales. Je ne crois pas que nous puissions espérer quelque chose de ce côté-là...

— Voyons la table, résolut Faver, en grillant une nouvelle cigarette, car c'était un fumeur impénitent.

Sur cette vieille table, large, vermiculée, étaient quelques paperasses, des journaux, des numéros anciens de revues financières.

Un grand livre de comptabilité, à tranche jaunie par le temps, était resté ouvert, devant la chaise qu'avait occupée la victime.

Cela ne démontrait-il pas que Jolabert avait été surpris par le malfaiteur, au moment où il mettait ses comptes en ordre?

Le registre était fort scrupuleusement tenu, car, comme bien l'on pense, le prêteur avare avait un assez grand souci des fluctuations de son magot, et de la prospérité de ses bénéfices, pour faire quotidiennement, à un demi-décime près, le bilan de ses affaires.

Le regard du policier s'était immobilisé sur la dernière ligne de la dernière page entamée du livre.

Le substitut se pencha contre lui.

— Vous remarquez que ce livre porte, en dernière écriture, le remboursement d'une somme de mille francs qui, du reste, n'a pas été retrouvée dans le tiroir-caisse de la table...

— Pas retrouvée? répéta Faver.

— A moins que Jolabert, après le départ du débiteur, qui venait de se libérer, soit allé placer cette somme dans un autre endroit, car nous avons découvert, dans une armoire de sa chambre, ainsi que dans un coffret enfermé dans un secrétaire, des sommes assez importantes et des titres...

« Le vieux grigou, en outre, possédait un compte en banque.

— La présence de cet argent dans différents meubles aisément accessibles démontre qu'il n'y a eu ni cambriolage, ni pillage, mais que, sans prendre le temps d'inventorier le reste de la maison, l'assassin s'est borné à rafler les billets qui devaient se trouver dans ce tiroir, à portée de la main du vieil usurier...

« L'agresseur a donc agi très vite. Ce ne doit pas être un professionnel, mais un homme à court d'argent et d'expédients qui, affolé par la vue d'une liasse de billets de banque, a frappé, a raflé ce qui lui est tombé sous les mains, et a fui après cet unique larcin.

— Pardon, objecta le substitut, on ne vient pas chez son créancier avec un poignard de musée dans sa poche! Le seul fait de s'être muni de cette arme implique la préméditation, et non pas une aberration

momentanée d'un homme ruiné, dont la tentation soudaine du vol fait un criminel!

— Votre argument est juste, déclara Faver, en souriant. Il n'en est pas moins vrai que le coupable a pu préméditer le vol, se déterminer à tuer en cas de résistance, et, malgré ce plan froidement établi, s'affoler une fois la terrible chose accomplie, perdre son sang-froid, prendre peur, et fuir avec le seul contenu du tiroir dans sa poche, sans plus penser que des sommes autrement considérables étaient là, dans cet appartement vide, à sa discrétion...

« Je persiste à croire que nous avons affaire à un meurtrier occasionnel.

« Un aventurier de souche, un bandit expérimenté n'auraient pas pris ce soin puéril d'endormir leur victime pour lui planter sans risque un fer aigu entre les épaules!

« En outre, un homme maître de soi aurait fait disparaître cette arme du crime, que le tueur a oubliée dans sa fuite, ou qu'il n'a pas osé retirer de la blessure...

« Ce poignard, du reste, ne tardera guère à dénoncer son propriétaire... »

André Faver avait tiré à lui le tiroir de la table.

Ce tiroir possédait un cadenas, dont la clé fut retrouvée sans peine sur la table même.

Le cadenas n'était pas fermé. Le vol avait été facile, soit que le coupable ait procédé à l'ouverture à l'aide de cette clé vue dans les mains de Jolabert, soit que le larcin ait été commis alors que le tiroir était ouvert.

Les deux hypothèses ne présentaient, du reste, aucune importance. Le principal consistait à évaluer le montant du vol.

— Nous croyons y être parvenus approximativement, annonça avec satisfaction le substitut. Il était facile de totaliser la colonne des encaisses portées sur le registre, d'en retrancher le montant des prêts consentis, et nous sommes parvenus à ce chiffre coquet de 24.600 fr.

« Il est à remarquer que cette somme est composée

de l'avoir de trois jours — lundi, mardi et ce matin car, ainsi que le vieillard l'indiquait d'un épais trait rouge sur son bouquin, les fonds courants n'étaient pas relevés depuis samedi.

— Ainsi, fit le policier, Jolabert ramassait chaque semaine l'argent que contenait ce tiroir, pour en grossir son bas de laine ou l'expédier à sa banque?

« C'est bien cela, regardez, car le vieillard totalisait en marge son « avoir » hebdomadaire, au samedi soir — les dates sont soigneusement arrêtées — ou au dimanche, quand le hasard voulait qu'un emprunteur le vînt solliciter. »

Ainsi que l'avait fait remarquer le magistrat, aucune trace d'effraction ni de fouille n'avait été vue sur l'un des meubles des autres pièces.

— Ah! fit le policier, en sursautant, le bandit a vraiment commis son larcin avec une hâte fébrile, car il a négligé deux ou trois coupures de cent francs, au fond du tiroir...

— En effet, approuva le substitut, nous avions remarqué ces trois billets, dont l'abandon témoigne de la précipitation du criminel, mais ce détail n'a point beaucoup de valeur, hélas!

— Eh! telle n'est pas mon opinion! rétorqua l'inspecteur de la Sûreté. Avez-vous remarqué ceci également : l'encrier placé à proximité du registre comptable a été renversé...

— Ma foi, ce détail n'a pas dû attirer l'attention de ces messieurs, car aucun d'eux n'a formulé de remarque à ce sujet.

— Il est évident que quelqu'un d'entre vous, sinon le criminel lui-même, a relevé cet encrier basculé, sans penser aux conséquences de cette coulée d'encre! expliqua le policier.

« Il n'y a pas de doute, cet unique encrier, contenant de l'encre violette, est bien celui dans lequel Jolabert trempait son porte-plume, que voici, pour inscrire sur les pages les dates, les noms et les sommes correspondantes.

« Or, ce petit récipient de bronze, d'un style désuet, quoique artistique, a été culbuté, soit par un geste maladroit de l'assassin au moment où il se ruait sur le vieillard, soit par l'écroulement de celui-ci, suffoqué par le chloroforme et écartant les bras...

— Attendez! lança le magistrat en se frappant le front, je me souviens maintenant que le médecin nous a fait remarquer des taches d'encre mauve sur les doigts, les poignets du mort...

— Fichtre, voilà qui corrobore ma version! Dans un sursaut, la victime a balayé du bras cet encrier posé devant elle. L'encre — voyez cette coulée sèche sur le bronze terni — l'encre, dis-je, s'est épandue sur la table plate, s'est infiltrée dans la première rainure, rencontrée, la voici...

« Puis le liquide a coulé, goutte à goutte, à l'intérieur du tiroir, car cette rainure, dans l'assemblage disjoint par la vétusté du meuble, se trouve exactement au-dessus du tiroir.

« Retirons celui-ci. Tenez, le liquide colorant s'est imprégné dans le bois, tachant en partie les billets qui s'y trouvaient, avant le vol, y compris, bien entendu, les trois spécimens que le larron a négligés ou n'a pas aperçus.

« Il est à peu près certain maintenant que la majeure partie des billets dérobés dans ce casier sont maculés d'encre violette, au moins portent-ils, pour la plupart, une petite marque violette, sinon indélébile, du moins tenace, qui peut permettre d'en retrouver quelques-uns, et, par là, de remonter jusqu'à celui qui se les ait appropriés... »

Depuis un instant, le substitut du Procureur avait pris un petit air de suffisance, et, souriant finement, il attendait que son compagnon en soit arrivé à cette dernière conclusion.

Le magistrat prononça alors, non sans gravité :

— Le coupable présumé ne tardera pas à tomber entre les mains de la justice. Car le juge d'instruction, avant de sortir d'ici, m'a fait savoir qu'il allait, sans

plus attendre, lancer un mandat d'amener contre *Ferdinand Barliet!*

« Selon la manière dont cet individu entendra démontrer son innocence, sous l'interrogatoire qu'on lui fera subir, c'est libre ou inculpé qu'il quittera le cabinet du juge d'instruction!

— Et pourquoi cela? exclama brusquement le policier en fronçant les sourcils. Vous estimez que ce Ferdinand Barliet est l'auteur du vol ou du crime parce que son nom est le dernier inscrit dans la liste des visites de notre usurier?

— Evidemment, cette circonstance est bien faite pour nous frapper. En outre, fait étrange, la plume de Jolabert a à peine achevé de tracer le nom de Barliet sur la page en cours — nom que nous retrouvons régulièrement dans les mois précédents.

« Et puis, la somme prêtée ou remboursée n'est pas indiquée dans les colonnes de droite. Il faut donc admettre que, recevant la visite de ce client coutumier, la victime finissait d'écrire le nom de celui qu'un besoin d'argent allait muer en assassin, à l'instant même où Barliet préparait, par derrière, son bâillon d'ouate chloroformée... Les plus graves présomptions pèsent donc sur cet homme...

— Bigre! grommela le policier. Je ne sais si vous partagez cette opinion un peu téméraire du juge, mais j'ai bien peur qu'on fasse fausse route, en s'embarquant sur ce chemin...

« Voyons, si ce Barliet avait été le voleur et l'assassin, son premier soin n'aurait-il pas été de faire disparaître, du livre de la victime, la preuve écrite qu'il était le dernier visiteur de l'homme qu'on allait trouver poignardé ? »

L'argument frappa le substitut, qui, bien vite, se reprit.

— Vous prétendez vous-même, Faver, que l'agresseur a agi avec une précipitation telle qu'il n'avait ni pris le temps de vider entièrement le tiroir, ni celui de fouiller d'autres meubles...

« Eh bien, cette hâte éperdue d'un homme effrayé de l'acte qu'il vient de commettre lui aura fait omettre qu'il laissait son nom derrière lui, la signature de son crime, comme maints assassins oublient, sur le lieu de leur forfait, un objet des plus compromettants, qui les accuse, tout simplement ! »

Cette réponse, du tac au tac, ne sut point formaliser André Faver, car, flambant une nouvelle cigarette, il répliqua :

— Eh ! distinguons, monsieur le substitut... Je vous ai parlé du désarroi du voleur... Mais je n'ai point fait allusion au sang-froid de l'assassin... Et ce n'est peut-être pas tout à fait la même chose !

III

LE PASSÉ DE BARLIET

L'inséparable auxiliaire du policier, Prosper Bagnolet, fut chargé d'enquêter sur la moralité, les habitudes et les relations de Barliet, le coupable présumé.

Ç'avait été un jeu pour la Police judiciaire, que de retrouver l'adresse de celui-ci, et la maison de commerce qui l'employait.

Tout d'abord, le quincaillier de la rue Bonaparte, au service duquel Barliet était comptable, fournit à Prosper, dès qu'il eut exhibé sa carte de police, un faisceau de renseignements précieux.

Barliet avait vingt-six ans ; c'était, au jugement de ses collègues et de son patron, un brave garçon, travailleur, dévoué, ponctuel et soigneux.

Cependant, un nuage avait, trois ans auparavant, régné entre son employeur et lui...

Une futilité, une faute bénigne de jeunesse, avait estimé le quincaillier.

A cette époque, Barliet avait commis une indélicatesse... Abusant de la confiance qu'on avait en lui, le comptable avait falsifié certaines écritures et était par-

venu ainsi à subtiliser une somme de quelques centaines de francs.

Evidemment, c'était là un détournement négligeable, en regard des sommes brassées chaque mois par lui. Mais son patron s'était montré vivement affecté de ce procédé malhonnête.

Il avait fallu un incident, une réclamation d'un client au sujet d'une erreur de facture, pour que l'employeur, vérifiant lui-même la comptabilité, remarquât le léger délit.

Jusque-là, Barliet s'était montré d'une probité au-dessus de tout soupçon.

Le quincaillier le fit appeler, l'interrogea avec assez d'indulgence pour obtenir des aveux.

Sévèrement admonesté et menacé d'être remis aux mains de la justice, Barliet s'affola.

En pleurs, il se repentit de son coup de folie.

Pressé de questions, le jeune homme confia à son employeur les raisons de son indélicatesse; c'était pour subvenir aux besoins de sa vieille mère veuve, malade et infirme, en traitement dans une clinique coûteuse, dont il ne parvenait plus à acquitter les frais croissants, avec son petit salaire de comptable, que le jeune homme s'était laissé tenter par le démon du vol...

Le quincaillier, sceptique, se renseigna. Il apprit ainsi, non sans une certaine surprise, que les dires de Barliet étaient véridiques...

Si le jeune homme, dans un moment d'irréflexion, avait plongé ses mains dans la caisse de la maison, en dissimulant son acte par de savants maquillages, d'habiles jeux d'écritures, c'était pour adoucir les derniers moments de sa vieille mère.

Sa douleur fut immense, comme sa honte, quand les reproches sévères de son patron lui eurent fait comprendre la gravité, la laideur de sa faute.

Il eut le cran de rembourser, franc par franc, le montant de son vol.

Et son employeur daigna oublier, par la suite, sa défaillance, et le conserver à son service.

Depuis — de cela, le quincaillier, homme intègre et pondéré, donna l'assurance — Ferdinand Barliet était resté un modèle de probité...

L'agent de la Sûreté, qui notait en sa mémoire ces divers renseignements, ouvrit alors une parenthèse.

— Vous avez dit, monsieur, que l'indélicatesse de votre comptable avait été inspiré par le souci de subvenir aux coûteux besoins d'une mère impotente, arrivée au déclin de sa vie ?

« Cela veut-il dire que cette pauvre femme...

— ...Que cette dame est décédée, oui, il y a..., voyons... environ dix-huit mois, je crois... Il me souvient du congé que j'ai accordé à cet excellent garçon pour les obsèques...

— Enfin, Barliet n'a plus à subvenir aux besoins d'une personne à sa charge?

— Pas que je sache...

L'auxiliaire du policier André Faver en savait assez.

Aux questions du quincaillier, justement intrigué, il répondit évasivement, et non sans finesse.

Après quoi, et sans perdre de temps, il se rendit rue Masseran, au domicile de Barliet.

⁂

C'était un immeuble de modeste apparence, dans un quartier populeux du vieux Montparnasse.

Le dépôt judicieux d'une pièce de quarante sous dans la main malpropre du gamin effronté de la concierge rendit cette grosse matrone aimable et prolixe.

Du reste, bien que la nature ne l'eût pas doté d'un profil de jeune premier de cinéma, Prosper Bagnolet savait, quand besoin en était, faire des grâces à l'intention des dames...

Il apprit ainsi, sans difficulté, que, de l'avis de sa pipelette, Barliet, le « petit comptable du troisième », était un aimable garçon, fort coquet et fort poli.

Il prenait ses repas dans un restaurant voisin de la maison de commerce qui l'employait; il ne rentrait

dans sa chambre meublée que le soir, pour partir le lendemain matin, à son bureau.

C'était un locataire très convenable, quoique parfois un peu en retard pour le paiement de son terme.

Mais que le jeune célibataire qui s'est toujours acquitté ponctuellement de son loyer osât lui jeter la première pierre !

La seule peccadille qu'on pouvait reprocher au jeune homme, et dont la concierge lui tenait à peine rigueur, c'était de réintégrer quelquefois très tard, dans la nuit, sa chambre.

— Il découche et se fait « tirer le cordon » à des heures plutôt matinales, parfois au petit jour. Paraît qu'il a une amie et qu'il passe plusieurs nuits par semaine chez elle...

— Une amie? Que savez-vous de cette femme? interrogea l'agent de la Sûreté, qui avait dressé l'oreille.

— A peu près rien, et ce jeune homme est trop peu communicatif envers les autres locataires pour que ceux-ci en sachent davantage.

« Tout ce que j'ai pu savoir, monsieur, c'est que ce serait une femme de mauvaise vie, une sorte de demi-mondaine, en quête d'un généreux protecteur et qui, à défaut de cette aubaine, raréfiée par la crise financière, s'est rabattue sur le jeune naïf.

Avec un peu d'habileté, le malin Prosper Bagnolet apprit encore que Barliet, très épris de l'ensorceleuse, semblait ne pas se rendre compte de l'ascendant, de l'empire incontestable qu'elle avait pris sur lui.

Des relations suivies, d'amant à maîtresse, avec une si perverse créature, n'étaient pas sans compromettre les ressources très limitées dont disposait le jeune comptable !

Quoi d'étonnant qu'à bout de ressources, peut-être criblé de dettes, en tout cas effrayé à l'idée que son impécuniosité croissante allait provoquer l'abandon de celle à qui il tenait tant, et qui ne manifestait de fidélité qu'en proportion des largesses qu'on lui prodiguait, quoi d'étonnant à ce que ce malheureux, con-

traint à emprunter au sordide usurier de Romainville, ait commis, dans un moment d'égarement, ce crime qui lui assurait, par la possession de l'argent volé, l'illusion d'amour de sa maîtresse ?

— Tout est si simple, si tristement humain, dans cette lamentable affaire ! conclut Prosper en reprenant le chemin du quai des Orfèvres. Pour abreuver d'or cette créature vénale dont il était aveuglément féru, Barliet a plongé un couteau dans le dos de l'homme qu'il avait vu brasser ce trésor convoité...

IV

COUPABLE OU INNOCENT ?

L'hypothèse de la culpabilité de Barliet, qui dès le début de l'enquête n'avait fait le moindre doute dans l'esprit du magistrat instructeur, trouvait, au contraire, en André Faver, un tenace adversaire.

Celui-ci estimait, sans s'expliquer davantage, que si le comptable avait joué un rôle encore énigmatique dans la tragédie, il était cependant étranger au crime...

Il n'en advint pas moins qu'un mandat d'arrêt fut décerné contre le présumé coupable.

Et ce qui, sur ces entrefaites, vint renforcer soudain la conviction du juge, ce fut l'annonce de la disparition de Barliet.

Les policiers, qui avaient mission de surveiller les faits et gestes du comptable, s'aperçurent que l'étrange jeune homme faisait des préparatifs de départ...

Bientôt, en effet, ils apprenaient qu'il n'avait pas reparu à son bureau l'après-midi, et ils surprirent un commissionnaire emportant vers la gare Saint-Lazare, en deux valises, tout le bagage d'un fugitif...

Barliet fuyait !

A son tour, descendant d'un taxi, vers seize heures, le jeune homme venait de pénétrer dans un des larges halls de la gare du réseau de l'Etat, et il se dirigeait vers les guichets de délivrance des billets, quand une main se posa sur son bras.

Il sursauta, et son teint pâlit.

— Service de la Sûreté! murmura une voix. Monsieur Barliet, veuillez nous suivre, je vous prie...

Le jeune homme, blêmissant, se vit encadré par deux personnages graves, qui le dévisageaient.

— Pourquoi? bégaya-t-il. Je suis innocent... Vous n'avez pas le droit de m'arrêter... pas le droit...

— Pour quelles raisons fuyiez-vous?

— Parce que, ce matin, j'ai lu dans les journaux que l'on me soupçonnait, alors que je ne suis pas coupable! Dans l'impossibilité de démontrer mon innocence, j'ai préféré me sauver, fuir loin de Paris... Laissez-moi, vous dis-je!

— C'est bon, il faut nous suivre!

Il ne sut résister à la ferme étreinte des policiers.

Et, encore qu'il suppliât et se débattît, il dut s'engouffrer de vive force avec eux, dans un taxi qui devait les conduire au cabinet du juge d'instruction, M. Natal.

La comparution eut lieu presque immédiatement.

Le magistrat, à l'abord, crut lire de la couardise sur le visage blafard de Barliet, dont les mains tremblaient nerveusement, convulsivement.

Avant d'entamer l'interrogatoire implacable qui devait forcer l'inculpé aux aveux, le juge daigna lui exposer les charges que l'enquête avait permis de rassembler contre lui.

Ainsi, M. Natal pratiquait l'intimidation, et ce procédé lui semblait devoir réussir, car il avait devant lui un homme désemparé, privé de ressort.

L'inspecteur Faver, assis, silencieux et fumant sa cigarette dans un coin du cabinet, observait curieusement la physionomie du meurtrier présumé du vieux Jolabert.

Barliet paraissait avoir, dans l'intervalle, recouvré une partie de son assurance.

Il écouta fiévreusement, sans l'interrompre, l'exposé du magistrat.

Quand ce fut achevé, et que M. Natal articula, en le fixant durement : « Qu'avez-vous à dire pour vous disculper? », Barliet, alors, se leva violemment et jeta :

— Je n'ai pas à nier ce qui est l'évidence même...

« Oui, c'est vrai que, mercredi matin, je ne me suis pas présenté à mon bureau! Oui, il est exact que je me suis rendu chez Jolabert, le prêteur de Romainville, à qui je devais beaucoup d'argent, et qui me harcelait durement, depuis un mois...

« Oui, j'avoue encore que, dans un moment d'égarement qui, tout de suite après, me fit horreur, je n'ai pu résister à la tentation de répéter, sous une autre forme, le vol que j'avais commis autrefois, et que, ayant assailli par surprise le vieil homme, impitoyable, cynique, cruel, qui me menaçait de l'huissier, je l'ai endormi à l'aide d'un soporifique, et j'ai raflé ce qui, de l'argent entrevu dans le tiroir, me tomba sous la main...

— Et ensuite? pressa le magistrat, réjoui de ces aveux faciles.

— Ensuite, je me suis enfui précipitamment...

— N'essayez pas de jouer au plus fin, Barliet! brusque le juge, subitement énervé. Vous mentez dans l'espoir de vous tirer d'affaire au meilleur compte, mais tout est contre vous! Ne rusez pas, c'est inutile!

— Je ne joue pas au plus malin! se récria le jeune homme, toujours véhément. Je vous dis la vérité!

« Je confesse mon vol, mais ce n'est pas moi, je le jure, qui ai poignardé Jolabert !

« Non, non, messieurs, croyez-moi, de grâce, je ne suis pas un assassin !

« Le remords de ce larcin odieux me harcèle assez depuis trois jours! C'est une folie soudaine qui s'est emparée de moi; j'ai poussé furieusement la tête du vieillard en avant, lui comprimant le visage avec mon tampon de coton que j'avais, au préalable, imbibé de chloroforme, dans le vestibule...

« Tout de suite suffoqué, il a molli dans mes bras,

j'ai saisi une liasse, deux liasses de billets dans le tiroir et je me suis enfui...

« Je pensais bien que, sorti de ma torpeur, Jolabert me dénoncerait aussitôt. Aussi, je m'étais préparé à quitter Paris sans retard.

« Je devais emmener mon amie, Mathilde Haraguin, une femme que j'adore, et pour laquelle je me suis ruiné jusqu'au dernier sou de mon pécule...

« Quand elle a appris, par mon aveu, quel acte terrible, redoutable, lourd de conséquences, j'avais accompli, elle a refusé de me suivre!

« J'ai tout fait pour l'y contraindre, prières, supplications, promesses, menaces... En vain semble-t-il!

« Hier soir, je devais la retrouver chez elle, la persuader enfin, l'emmener...

« Or, elle était partie, le nid était vide. Un papier d'elle, dédaigneusement, me disait que je ne la reverrais peut-être jamais... Peut-être? Je voulus attendre, la chercher... Mais le temps pressait... Il me fallait fuir, échapper à la police, à l'emprisonnement...

« Alors, désespéré, hanté déjà par l'idée d'interrompre, en me suicidant, ma misérable vie, j'ai résolu de rester, d'attendre qu'on vînt m'arrêter, qu'on m'emprisonnât...

« Ce matin, les journaux m'apprirent cette nouvelle inimaginable, effarante : Jolabert avait été assassiné chez lui, à onze heures du matin, et l'on soupçonnait du crime le dernier client sorti de sa maison!

« A ma défaillance de la veille, succéda une agitation extrême. L'épouvante de l'horrible erreur que la justice allait commettre, en accusant celui dont le nom, le mien, figurait au bas lu livre de comptes du vieux grigou, me talonna...

« J'examinai fiévreusement ma situation sans issue.

« Le crime avait dû être commis peu après mon départ de la villa; tout conspirait à ma perte, et je n'avais pas un seul alibi valable pour me disculper!

« Alors, perdant la tête, j'ai voulu m'enfuir, échapper aux poursuites...

« En m'arrêtant, vous avez arrêté le voleur de quel-

ques milliers de francs que vous trouverez dans mes valises à la gare Saint-Lazare, mais vous n'avez pas mis la main sur le véritable assassin de Jolabert.

— Barliet, articula froidement le juge, quand le misérable, à bout de souffle, se fut tu, nous sommes persuadés du contraire !

« Votre version ne saurait être prise en considération devant les irréfragables présomptions qui vous accablent !

« Je me vois dans l'obligation de vous mettre en état d'arrestation !

« L'avocat que vous voudrez bien choisir, aura toute latitude de rechercher les éléments susceptibles de militer en votre faveur... »

Barliet qui, épuisé et blafard, s'était rassis précédemment, se redressa à nouveau, et, tel un homme qui va se noyer dans un gouffre, il regarda autour de lui en écartant les bras.

Il ne vit alors que des visages fermés, ou incrédules, tous durs et hostiles...

— Non, non, ce n'est pas possible, messieurs ! bégaya-t-il. M'inculper de meurtre ? C'est affreux ! J'en suis innocent, je ne veux pas payer pour un autre... Cherchez, enquêtez, la vérité surgira !

« Je vous en supplie, au nom du ciel, croyez en mon récit... Jolabert n'est pas mort de ma main !

« Ah çà ! laissez-moi, vous autres ! »

Sur un signe imperceptible de M. Natal, désireux d'interrompre là un interrogatoire qui ne pouvait plus rien lui apprendre qu'il ne sût déjà, ou plutôt qu'il ne crût savoir, deux agents en civil venaient d'encadrer Ferdinand Barliet, et l'entraînaient avec une fermeté à laquelle l'inculpé ne put résister.

Il se débattit, cria comme s'il allait éclater en une véritable crise nerveuse; mais il se sentit entraîné, bousculé...

Ses appels, ses imprécations, se perdirent dans le couloir, et la porte du cabinet se referma violemment.

— Ouf! lâcha alors le juge en se renversant voluptueusement dans son fauteuil. Voilà qui est fait...

« Eh bien, mes chers collaborateurs, je crois que si certains d'entre vous pouvaient tout à l'heure douter encore de la culpabilité de cet individu, leur conviction est faite maintenant!

— Pardon, moi, je m'obstine à n'en rien croire, monsieur le juge!

André Faver jeta son bout de cigarette par la fenêtre, et s'avança lentement vers le magistrat stupéfait.

— Moi, je suis certain, au contraire, que ce voleur au chloroforme n'est pas celui qui a planté un poignard dans le dos de l'usurier de Romainville! Et voici pourquoi...

V

UNE ÉTRANGE ÉVASION

— Entrez! Ah! c'est encore vous, Bacquin ? Une fois pour toutes, sachez, pour votre gouverne, que j'aimerais à vous voir m'apporter toutes ensemble les pièces à signer... Rien ne m'est plus désagréalbe que vos continuelles allées et venues!

Pétrifié sur le seuil, la tête penchée avec humiliation, le secrétaire du directeur de la prison attendait l'achèvement de la douche, avec un fatalisme digne des lointains martyrs de la foi chrétienne.

Une mise en demeure de son supérieur lui indiqua, après un silence courroucé, que l'averse décroissait à l'horizon...

— Passe pour cette fois, mais... Eh bien, parlez, Bacquin, vous avez quelque chose à me dire? Qu'y a-t-il ?

La main directoriale — une main grassouillette par tradition, et étranglée d'une manchette empesée qui descendait trop bas — se tendit machinalement pour happer la feuille dactylographiée qu'on voulait bien soumettre à sa signature, et il se disposait à en consa-

crer, par une hiéroglyphe rageuse, la teneur et les fautes de syntaxe lorsque son long et maigre secrétaire fit mine de s'incliner, et prononça d'une voix fluette que, depuis dix ans, les gardiens-chefs entendaient leur transmettre, chaque jour, les ordres du chef suprême :

— Veuillez m'excuser, monsieur le directeur, mais une personne demande à vous voir...

Le poing de l'excellent directeur, M. Deflandre, ponctua, sur son sous-main de cuir, le courroux que lui valait la cinquième visite intempestive de la matinée, et souleva un petit nuage de poussière vénérable qui eût bien enduré de n'être point dérangée.

— Encore? Je vous ai déjà sermonné à ce sujet, il n'y a pas un quart d'heure, Bacquin ! Et si c'est encore un importun qui...

— Vos consignes, monsieur le directeur, seront fidèlement observées, mais, cette fois, ce n'est pas un visiteur ordinaire qui est là... c'est un Révérend Père!

Le fauteuil directorial décrivit un quart de cercle.

— Un Révérend Père ?

— Oui, monsieur le directeur... Et ce respectable religieux sollicite, de votre courtoise civilité, un bref entretien... Ce sont là ses exactes paroles...

Un moment, M. Deflandre mijota dans l'indécision.

C'était, au demeurant, un excellent homme, dont les perpétuelles criailleries se diluaient dans une atmosphère de profonde aménité.

S'il redoutait par-dessus tout l'inexécution des devoirs inhérents à son poste, et si la moindre infraction au règlement déchaînait sa sainte terreur, par contre, nul directeur de geôle nationale ne pouvait être plus sociable que lui, et ses proches ne pouvaient que se louer d'être sous la tutelle d'un fonctionnaire aussi humanitaire.

A l'heure présente, bien qu'il se sentît disposé à faire défenestrer sans vergogne tout solliciteur par trop tenace, il pensa que le Révérend Père qui attendait dans le couloir avait bien de la chance de n'être pas un commun mortel et de représenter un sacerdoce qui

lui valait de ne point encourir, par exception, les foudres tonitruantes d'un directeur de prison pareillement énervé.

— Faites entrer, Bacquin, faites entrer !

Ce disant, M. Deflandre esquissait un geste qui signifiait péremptoirement :

— Nous verrons bien ensuite...

Le secrétaire ayant fait un pas de retraite vers l'antichambre, l'instant d'après, l'effigie vénérable d'un prêtre barbu s'encadrait dans l'ouverture de la porte.

Il tenait à la main son chapeau ecclésiastique et, s'inclinant dans une courbette onctueuse qui ne s'apparentait pas cependant à l'obséquiosité, le personnage s'avança avec la fermeté doucereuse qui convenait au caractère de sa mission...

M. Deflandre esquissait un geste d'aimable accueil.

— Veuillez donc prendre un siège, mon Révérend Père, prononça-t-il d'une voix apaisée en se courbant lui-même à demi entre les bras de son immuable fauteuil, qu'une redoutable obésité lui interdisait de quitter aisément.

Avant d'installer sa digne personne sur la chaise indiquée, l'ecclésiastique posa son chapeau de peluche sur un canapé proche.

Ensuite, il se présenta :

— Révérend Père de Villemetz, délégué de l'Association des Missions catholiques... ainsi qu'en témoigne cette lettre d'introduction, dont je serais très honoré de vous voir prendre connaissance, monsieur le directeur...

Ce dernier saisit la feuille, qui portait l'en-tête du Ministère de la Justice, et dont la teneur s'alourdissait de plusieurs cachets violets parfaitement authentiques, d'ailleurs, et de signatures illisibles par tradition...

Ce document lui parut aussitôt considérable.

Le papier indiquait, en substance, que le Révérend Père possédait de puissantes recommandations en haut lieu, et invitait d'abord les autorités administratives à

réserver le meilleur accueil à celui qui avait pris à tâche le relèvement moral des pécheurs, des hommes déchus, et des autres...

Du moins fallait-il comprendre cela en lisant entre les lignes...

En outre, la lettre officielle recommandait de faire droit aux sollicitations du personnages, dans toute la mesure compatible avec les règlements en vigueur.

En d'autres termes, opposer à la hardiesse doucereuse du vénérable vieillard la rigueur de consignes inflexibles eût été, pour un trop zélé fonctionnaire, s'attirer la désapprobation de toute une hiérarchie de chefs dont l'animosité pouvait avoir un effet désastreux pour les ambitions d'un sympathique directeur de prison de la catégorie de M. Deflandre...

Celui-ci restitua donc la précieuse lettre au Révérend Père de Villemetz, avec la gratification d'un sourire qui le disait prêt à obtempérer à tous les caprices.

— Je vois, mon Révérend Père, remarqua-t-il non sans une pointe d'ironie bonhomme, que je serais mal inspiré de vous traiter comme nous sommes contraints de le faire à l'égard de tous les importuns, les curieux qui nous assiègent, sans qu'il nous soit possible de décourager leurs audaces...

« Si vous saviez, monsieur l'abbé... pardon, mon Révérend Père, si vous saviez à quels assauts quotidiens nous sommes obligés de résister !

« C'est au point que, résolu à appliquer au pied de la lettre les règlements de mon établissement, j'ai tracé à mes secrétaires des directives inflexibles, auxquelles, désormais, viendront se heurter les fâcheux qui prennent la prison pour... un musée de curiosités vivantes... »

Le visiteur de marque s'inclina, avec un sourire plein de condescendance.

Pendant que lentement il replaçait sa lettre d'introduction dans les amples plis du manteau qui couvrait sa soutane, M. Deflandre le dévisageait à la dérobée.

Le délégué des Missions catholiques était un homme de haute taille qui paraissait avoir doublé depuis peu le cap de la soixantaine.

Rien de plus engageant, de plus sympathique, que son visage plein, aux traits énergiques, mais empreints d'une dignité simple et bonne, encadré d'une barbe soigneusement taillée qui, tel un fleuve pailleté d'argent, descendait, carrée, sur sa large poitrine.

On ne pouvait rien escompter de plus indulgent que son regard clair, au fond duquel séjournait la saine intelligence résignée de ceux qui se sont longuement penchés sur l'immense et profonde misère humaine...

De la pitié et de la pitié auréolaient ce regard-là, dans lequel, par une coordination de pensées, le directeur croyait découvrir la lumière charitable qui est l'apanage des héros de la grande tourmente, — la guerre, — lorsqu'ils n'ont gardé des visions d'enfer, que suscitaient les peuples déchaînés, ni gloriole, ni amertume, mais uniquement la sainte résignation des serviteurs de Dieu...

Cela, eu égard aux minces rubans, rouge, et vert et jaune, qui apparaissent sur la poitrine de l'homme, à chacun des mouvements lents de son ample manteau sombre.

Sur cette constatation, le bon directeur coulissa un regard aimable, dans la direction de celui qui lissait quiètement sa barbe fluviale, en laissant ses yeux tournés vers la fenêtre qui lui faisait face, et sur quoi le voile gris de l'automne épandait de la mélancolie.

— Quoi que vous désiriez de moi, mon Révérend Père, croyez bien que je me ferai un devoir et un plaisir d'acquiescer à votre demande...

Le regard du religieux se posa avec une douceur reconnaissante sur le visage replet de son hôte.

— Voulez-vous visiter les cellules, les ateliers, les cours, l'infirmerie ?

« N'oubliez pas, mon Révérend Père, que toutes les portes de notre petit labyrinthe vous sont ouvertes, et que les murailles les plus rébarbatives s'écarteront,

sur mon ordre, pour vous permettre l'accomplissement aisé de votre bienfaisante mission !

— Mission bien délicate, bien pénible, bien décevante parfois, et combien ingrate, monsieur le directeur! fit remarquer le Révérend Père de Villemetz, en levant les yeux au ciel.

« Chaque jour, je visite ainsi de malheureuses victimes de la vie, de la vie moderne, comme celles dont vous avez la garde.

« Précisément, j'ai eu, jadis — il y a bien longtemps déjà — l'occasion de parcourir votre établissement, et d'y semer la bonne parole dans l'âme des brebis égarées qui expient, dans de sombres cachots, un moment de faiblesse, d'aberration...

« C'était, si mes souvenirs sont exacts, du temps de votre prédécesseur..., monsieur... »

Les paupières du religieux clignotèrent dans un effort de réflexion.

— M. Raffet-Mardoux, sans doute? l'aida son interlocuteur.

— C'est cela, c'est cela... Je me souviens, en effet, de l'excellente courtoisie que ce personnage me montra à chacune de mes visites, et de l'amabilité, égale à la vôtre, avec laquelle il m'ouvrit les recoins les plus retirés de cette maison de souffrance morale où agonisent des malheureux qui, dans les moments de défaillance, ont dédaigné le sublime réconfort de la foi et ont sombré dans tout ce que la vie moderne colporte de turpitudes...

Le directeur eut un geste désabusé et, tapotant machinalement de son coupe-papier son sous-main de cuir, il murmura :

— Hélas! mon Père, la maison, comme vous dites, en usant d'euphémisme, n'a guère changé depuis ce temps déjà lointain, et ses pensionnaires non plus...

Un grand geste plein d'onction précéda la réponse du brave missionnaire :

— C'est que la faiblesse humaine n'est pas moins immense que l'univers, et que la foi, pour le malheur

des peuples, semble aller en régression dans l'âme des individus...

Il caressa alors, d'un doigt aveugle, les barrettes de soie coloriée qui, sur sa poitrine de vaillant, étaient le modeste témoignage d'une grande bravoure.

La grande tourmente, au cours de laquelle des peuples se sont entre-déchirés, était trop récente encore pour que M. Deflandre ne comprît pas l'évocation émouvante.

Mais son regard passa sur la vieille pendule de cuivre terni qui scandait l'inexorable temps, sur le vieux mur, au papier jauni, désuet.

Il s'aperçut que l'heure s'avançait.

— Mon Révérend Père, dit-il en avançant la main vers la sonnerie électrique qui lui valait, quand bon lui semblait, la venue de son famélique secrétaire, je vais donc mettre à votre disposition un gardien, ou plutôt un brigadier, vieilli sous le harnois, qui vous pilotera dans notre établissement, dont aucun coin, bien entendu, n'est inconnu de lui...

« Mais, je vous le répète, à part quelques réparations récentes à l'infirmerie et la réfection du grand préau, la prison aura pour vous l'aspect que vous lui avez découvert jadis...

— Permettez-moi de vous dire, monsieur le directeur, que mon intention n'est pas de visiter en détail votre établissement, que plusieurs fois déjà je...

— Avez-vous quelque préférence ? Vous êtes-vous fixé un plan?

— Oui et non, avoua le religieux. J'aimerais à visiter, si vous le voulez bien, quelques cellules, le coin des malades, le quartier des isolés...

« Il y a notamment un de vos pensionnaires que j'aurais grand plaisir à voir...

— C'est donc cela, mon Révérend Père, que vous n'osiez me demander ?

« Vous pensez bien que toute rigueur est levée pour vous !

« Et quel prisonnier auriez-vous l'intention de voir en particulier ?

— Un malheureux que j'ai connu jadis, qui fut, durant une certaine période, mon élève docile et attentif, et qui semblait vouloir mettre en pratique, dès sa puberté, les principes de la foi et puiser dans les trésors de son instruction religieuse... J'ai beaucoup connu sa pauvre mère, morte il y a deux ans, je crois...

« Hélas! la vie a pris cet adolescent, elle qui guette les âmes faibles et les modèle à son image odieuse, elle l'a entraîné dans ses tourbillons, elle a fait de lui un malfaiteur, un voleur, un homme sur lequel pèse une terrible accusation de crime ! »

M. Deflandre sursauta.

— De qui voulez-vous donc parler ?

— Hélas! ce jeune homme, issu d'une famille austère, et élevé dans la plus pure atmosphère d'honneur et de piété, il a perdu tour à tour son père et sa mère.

« Livré à lui-même, à ses propres instincts, il s'est égaré dans les détails du mal, et, de déchéance en déchéance, il est tombé au bas degré où il en est à l'heure actuelle...

« Il s'agit de Ferdinand Barliet. »

L'excellent directeur de la prison allait de surprise en surprise, et, à mesure, le religieux revêtait à ses yeux une importance considérable qui le rendait digne, non seulement de respect, mais de toute la déférence qu'un hôte de marque est en droit d'inspirer à un fonctionnaire en instance d'avancement.

Aussi bien, le Père de Villemetz ne lui laissait pas le temps de reprendre ses étriers, et expliquait aussitôt, d'un ton détaché, qui a tant d'efficacité sur un auditeur prédisposé à l'admiration :

— La façon dont j'ai appris cette catastrophe — car c'est une catastrophe que d'apprendre le naufrage d'un être puissamment doué dont on a été, durant quelques mois au moins, le précepteur, le confident, le guide premier — est très simple et tributaire d'un de ces ha-

sards qui, avec l'aide de Dieu, deviennent le truchement d'une œuvre capitale...

« De retour, récemment, d'une longue mission en Afrique équatoriale française, au cours de laquelle j'eus, par surcroît, à parcourir les anciennes colonies allemandes sous mandat, je découvris, au secrétariat des Missions, les journaux parus en mon absence et sur lesquels je me jetai avec l'assoiffement d'un homme qui, de longs mois, a été, dans des contrées mystérieuses et inhospitalières, isolé à peu près complètement de tout centre civilisé...

« Une affreuse nouvelle, toute fraîche encore, puisque l'affaire date de la semaine dernière à peine, m'attendait, à cette lecture.

« Incrédule d'abord, épouvanté ensuite, mortifié enfin, j'ai suivi ainsi la marche de l'enquête sur les agissements de celui qui avait été pour moi, je vous le répète, un élève docile et studieux, sur qui j'avais fondé de belles espérances...

« Atterré, n'en pouvant croire mes yeux, je me rendis dans les services judiciaires, où je compte encore pas mal d'amis. Là, on me mit au courant... C'était bien de mon protégé qu'il s'agissait... Ferdinand Barliet !

« L'enfant, le tout petit enfant que j'avais connu, avait chu, une fois livré à ses propres instincts, au dernier rang des impies... Mon petit élève, un voleur, peut-être un assassin !

« J'ai souffert, alors, monsieur le directeur, dans mon cœur, dans mon sang, et j'ai prié, pour ce pécheur, avec une ferveur que jamais peut-être je n'avais encore atteinte... »

Comme le narrateur observait une pause, M. Deflandre interrogea, d'une voix lasse :

— Et alors ?

— Alors, je me demande encore si je ne suis pas le jouet d'un mauvais cauchemar, et si la justice n'est pas à la veille d'une erreur terrible en accusant de meurtre un homme qui s'en défend véhémentement...

— Tout est contre lui; ses fragiles alibis tombent devant les charges écrasantes que l'enquête a révélées.

— Pourtant, il avoue avoir volé ce vieillard de Romainville; pourquoi nie-t-il le meurtre? L'enquête a-t-elle bien révélé toute la vérité? Ne subsiste-t-il pas, dans cette lamentable affaire, des coins d'ombre où se cachent un de ces indices apparemment négligeables qui pourraient peut-être transformer du tout au tout la face des choses ?

— Cela n'est point de mon ressort...

— Sans doute, mais nous sommes là, un peu en confidences, et je vous dévoile ma pensée pour mieux vous faire comprendre la raison véritable de ma présence dans votre établissement...

« J'ai compris que le malheureux égaré, évidemment coupable de larcin, allait succomber sous tout le poids des présomptions relevées contre lui, malgré ses dénégations...

— Il semble, en effet, que la police est parvenue à accumuler contre Barliet une multitude de preuves qui rendent ses arguments bien inefficaces...

— Malgré et contre tout, je ne puis croire que la main de ce malheureux garçon soit allée jusqu'au crime !

— Enfin, c'est ce Ferdinand Barliet que vous désirez voir ?

— C'est lui, en effet, monsieur le directeur, que je veux confesser. Peut-être me confiera-t-il quelque secret qui permettra aux enquêteurs de s'orienter sur une voix nouvelle ?

« Il ne saura rien cacher au prêtre qui guida ses premiers pas dans la vie des hommes et ne put, hélas! remplir jusqu'au bout l'œuvre sainte d'éducation qui, sûrement, lui eût épargné ce stupre !

— Une semblable confession, tenta timidement le directeur, est plutôt du ressort de l'aumônier accrédité...

— C'est au nom de la mémoire de ses chers parents

que je veux interroger cet enfant, le contraindre à me dire toute la vérité...

— Je ne pense pas, mon Révérend Père, que votre sainte oraison soit d'un salutaire effet sur une âme aussi dévoyée, sur un cœur qui n'a reculé devant aucune...

— La miséricorde de l'Eternel est immense, immense, monsieur le directeur, interrompit sentencieusement l'ecclésiastique. Et si les parents de ce malheureux sont morts avant d'avoir connu la honte qui allait souiller leur nom jusqu'alors sans tache, c'est que Dieu n'a pas voulu, dans son intarissable clémence, laisser à ces bons dévots la honte d'avoir engendré un grand coupable...

Un silence laissa entendre les bruits quotidiens, familiers, des couloirs et de l'étroite cour, où vibraient des commandements brefs, des frappements de sabots, tintinnabulements de clefs épaisses.

Le directeur remonta ses manchettes qui s'évadaient de son veston noir, et dit encore :

— Soit, puisque c'est particulièrement sur le nommé Barliet que s'est arrêtée votre louable intention...

Un instant, M. Deflandre parut équilibrer ses responsabilités. Puis :

— Qu'il soit fait selon votre désir, mon Révérend Père! acquiesça-t-il en manière de capitulation.

Aussi bien, il pensait qu'au retour de sa mission rien n'empêcherait le puissant religieux d'aller trouver quelque personnage influent touchant de près le Garde des Sceaux, et de lui vanter en termes élogieux le courtois empressement que le directeur de telle ou telle prison avait montré à lui ouvrir toutes grandes les portes des cellules où se morfondaient de sinistres pensionnaires...

C'est vers le carré des geôles de prévention que le Révérend Père de Villemetz se dirigea alors, précédé du gardien-chef de l'établissement, au long des couloirs attristés d'une pénombre humide, quand il eut, avec toute l'onction vénérable qu'il convenait, exprimé

sa gratitude au directeur, lequel lui dit, en l'escortant jusqu'au seuil de son bureau :

— Puissiez-vous, mon Père, ne point trop regretter l'inutilité de votre démarche auprès de cet homme...

Ce à quoi, avec un geste d'apaisement, le religieux répondit lentement :

— Moi qui ai connu ce malheureux, je l'aiderai à faire surgir la vérité s'il est innocent — et s'il est vraiment fautif, je l'aiderai à subir sa pénitence avec le courage de ceux qui ne voient de véritable juge qu'en le Créateur, car, je le répète, avec Térence, « rien n'est plus beau que la solidarité humaine, et, puisque je suis homme, rien de ce qui est humain ne m'est étranger... ».

Le gardien moustachu, qui avait mal entendu, trouva cela parfaitement dérisoire, et haussa les épaules avec pitié, pendant que le missionnaire lui emboîtait le pas, au froufrou de sa longue soutane ceinte de soie moirée...

Il avait des larmes aux yeux, le bon pasteur, à mesure qu'ils traversaient des couloirs percés de portes à judas, derrière lesquels, parfois, s'encadrait une face malheureuse de captif.

Mais nul n'eût pu dire lequel, du Père de Villemetz ou de M. Deflandre, était le plus ému...

Et comme le fidèle secrétaire Bacquin, profitant de l'incident, insinuait son torse d'ascète par l'ouverture de l'huis, le directeur tourna vers lui un visage troublé et, saisissant le registre qui lui était tendu, il oublia même de maudire l'intrus conformément à l'habitude,..

⁂

Le guide s'arrêta à la seconde porte du couloir médian, qui perçait en longueur un bâtiment gris, emprisonné de hautes murailles qui l'étranglaient, le rapetissaient.

Son poing heurta, d'un choc sourd, le battant bardé d'acier.

En haut, l'œil d'un judas s'ouvrit.

La matité d'un visage s'y encastra.

— Ah! c'est vous, chef! Qu'y a-t-il ?

— Il faut conduire... monsieur à la chambre 27...

Le gardien s'empressa, devinant le visiteur de marque, et le gradé s'effaça, sa mission déjà accomplie.

Derrière son guide, le religieux fit encore quelques pas, puis s'arrêta devant une porte pareille aux autres.

Après un bruit de serrures manœuvrées, la porte s'ouvrit sur une pièce sombre.

Seule, dans une niche creusée dans la muraille, une ampoule électrique irradiait sa lueur jaunâtre, derrière un treillis métallique qui la rendait inaccessible et dont les tiges se reportaient, en ombres gigantesques, sur le mur d'en face.

Au fond de la pièce carrée, sur un lit de sangle, un homme était assis, pensif. On le distinguait mal, dans cette clarté atténuée.

Ferdinand Barliet — car c'était lui — avait, au bruit de la porte, redressé son torse, jusqu'alors ployé comme sous un orage de mélancolie.

Il eut, vers le rectangle de liberté qu'on offrait à sa vue — ce battant ouvert, — le regard épouvanté de l'homme captif, ivre de fuite, d'évasion...

Le gardien s'écartait, pour laisser passer un personnage inattendu...

Le prêtre, qui s'était immobilisé sur le seuil, fit alors un pas en avant, puis un second, puis un autre encore, et, écartant soudain les bras, il s'exclama, en des mots indistincts qui s'étranglèrent un peu dans sa gorge émue :

— Ferdinand! mon enfant! malheureux enfant !

Il se jetait alors au-devant du misérable, dont le visage paraissait infiniment pâle; il le prenait aux épaules, le regardait longuement en silence...

Puis, après un sanglot étouffé, il l'attirait contre sa large poitrine, le pressait affectueusement, accolant les battements d'un cœur de malfaiteur à ceux d'un cœur de héros, sur le vêtement duquel deux médailles, rapetissées de modestie, retraçaient une vie, une gloire, une foi...

— Mon petit Ferdinand! mon malheureux enfant!

Pendant un instant ils restèrent liés par cette étreinte qui devait ressusciter tous les vieux souvenirs enfouis au fond de leurs âmes, et ce fut le prisonnier qui desserra leur rapprochement.

— Oh! mon Père, vous ici? balbutia-t-il en détournant le regard. Non, non, partez, vous ne devez pas rester ici...

— C'est le suprême réconfort que je t'apporte, Ferdinand !

— Non, partez! Je ne mérite pas ce touchant hommage! A quoi bon mêler la pureté de la foi avec la noirceur de mon enfer!

— Je viens te demander de me dire la vérité, toute la vérité, mon petit... Je viens essayer de te sauver, s'il existe encore dans ta destinée une chance de salut...

Dans un crissement du battant, le gardien avait quitté la cellule.

Son pas désœuvré ponctua un rythme lent sur les dalles du couloir, qui répétait son écho de solitude.

Maintenant, le Révérend Père de Villemetz était seul avec l'auteur présumé du crime de Romainville.

Dans le caveau empli de pénombre, qui se tassait, sournoise, aux angles de la pièce, loin de la tache jaune de la lampe électrique, les deux hommes enfermés écoutèrent le silence ambiant.

Parfois, de l'autre côté de la porte, un bruit de clés passait, ou bien les sabots trop larges d'un captif battaient le carrelage, lissé par des rondes incessantes.

Partout ailleurs, le silence. Un silence épais et lourd, sinistre.

Le prêtre, achevant son geste coutumier de bénédic-

tion, qui désignait le ciel gris et plein de souffle frais, dont le prisonnier ne pouvait jamais voir, par une imposte étranglée et bardée de fer, qu'une tranche infime et dérisoire, avait courbé un peu sa tête altière, et commençait à parler doucement.

Ferdinand Barliet se releva alors de son abattement douloureux, à mesure que le Révérend parlait.

⁂

Au bout d'un très long moment, estimant que l'entretien avait assez duré et que les deux interlocuteurs oubliaient que le temps qui, par faveur exceptionnelle, leur était accordé était cependant limité, le gardien vint frapper à la porte de la cellule, l'ouvrit, avança la tête à l'intérieur et, entre haut et bas, prononça :

— Il est l'heure de la promenade...

Le religieux comprit.

Aussi bien, la longue confession était terminée.

Il se releva, et l'espérance se lisait sur son visage.

Les mains du prêtre et du détenu s'étaient désunies.

Ferdinand Barliet avait pris une attitude recueillie, pleine de douloureuse émotion.

Quand le gardien s'effaça pour laisser sortir de visiteur, après de touchants adieux, il le vit se retourner vers le prisonnier et, dans un geste qui voulait l'exhorter au courage, l'ecclésiastique salua une dernière fois Barliet.

Dehors, le Révérend Père frissonna.

— Vous voudrez bien, mon ami, dit-il au gardien, faire dire à M. le directeur que je ne suis pas en état, présentement, de lui exprimer ma reconnaissance...

« Un jour, je reviendrai, je crois. Oui, il est nécessaire que je revienne, car l'innocence de mon protégé ne doit plus faire de doute...

« Je remerciai M. Deflandre de vive voix.

« Mais en ce moment, je souffre trop, je suis trop ému par cette confrontation nécessaire qui a réveillé en moi tant de touchants souvenirs... »

Il partit d'un pas vif et, sans se retourner; ses lèvres remuaient fébrilement ; il marmonnait des mots compréhensibles de lui seul...

⁂

A partir de ce jour, il sembla qu'au lieu du réconfort moral qu'il eût dû recueillir des chaleureux encouragements de son confesseur, Ferdinand Barliet éprouvait, au contraire, une terrible impression de détresse...

Pour des raisons de service, on le changea de cellule, et ses gardiens, de même que ses compagnons de captivité, virent qu'il portait sur le visage une étonnante expression d'inquiétude.

Une obsession grandissante paraissait s'être emparée de lui. De quel ordre pouvait-elle être ?

Le surveillant de nuit le trouvait fréquemment assis sur sa couchette, éveillé, et suivant dans l'ombre les images de sa pensée... Une voix intime semblait lui dicter d'étranges conseils. Des lambeaux de phrases lui échappaient parfois.

— Mathilde... Je l'aimais bien pourtant ! Pourquoi n'a-t-elle pas voulu fuir avec moi? Nous nous serions cachés quelque part et jamais l'on n'aurait su... Je voudrais la revoir... Peut-être regrette-t-elle aujourd'hui de m'avoir repoussé?

« J'aurais pu, sans doute, parvenir à la convaincre! Nous aurions fui, nous n'aurions jamais cessé de nous aimer!

« Où est-elle? Est-elle venue dans son logement, qu'elle avait momentanément quitté afin de ne plus se trouver en ma présence, quand elle a su que j'étais recherché par la police?

« Que fait-elle? M'a-t-elle renié au profit d'un autre? d'un autre qui la chérira davantage que je n'ai su le faire? »

Jusqu'au matin, il se répétait mystiquement des propos dont chacun le déchirait.

Parfois, il se révoltait contre l'injustice de son sort; la rage de l'impuissance, l'inquiétude du sort de sa maîtresse passionnément adorée, la crainte affreuse d'être remplacé par un rival heureux, faisaient maintenant de sa captivité une torture intolérable.

— Mathilde... la revoir... sortir d'ici par n'importe quel moyen... M'évader, courir chez elle, la retrouver, la supplier de me suivre... Ne plus la quitter... La voir constamment à mes côtés... Alors qu'en ce moment, me sachant emprisonné, elle va peut-être me mépriser et m'oublier?

Un matin, Barliet fut avisé qu'il comparaîtrait devant le juge d'instruction.

Mais il n'espérait plus convaincre, ni fléchir ce magistrat redoutable, auquel il avait, en vain, adressé plusieurs suppliques, tendant à être mis en présence de sa maîtresse enfuie, Mathilde Haraguin.

Sur l'ordre d'un gardien, Barliet rejoignit un groupe de détenus rangé contre une muraille, et, comme les autres, il attendit le « panier à salade » qui devait les emmener au palais de justice.

Puis, chacun étant logé dans une des cases séparées par un couloir central que gardait un gendarme, les détenus sentirent s'ébranler la voiture cellulaire.

L'équipage s'arrêta dans une vaste cour.

Le marchepied de la voiture ayant été abaissé, les prisonniers descendirent un par un et furent parqués dans un coin de la cour, entre des gardiens autoritaires.

Enfin, le troupeau misérable, sous la conduite des gendarmes, s'achemina vers un grand bâtiment aux murs ternes ; on le poussa dans une salle sombre,

poussiéreuse, sorte de salle d'attente, qui débouchait dans un couloir, à l'extrémité duquel devait vraisemblablement se trouver le cabinet du juge d'instruction.

A tour de rôle, les détenus étaient appelés et s'en allaient affronter le magistrat.

Ferdinand Barliet, comme totalement indifférent à tout ce qui pouvait se passer autour de lui, était resté debout contre une cloison, laissant à quelques-uns de ses compagnons d'infortune, ou d'infamie, le banc raboteux accolé à un angle de la salle d'attente.

Parfois, un gendarme ou un fonctionnaire entraient, puis ressortaient, les uns par la porte de la cour, les autres par une autre porte adjacente, qui, chaque fois qu'elle s'entr'ouvrait, montrait un long corridor vide.

Un des derniers, Barliet entendit son nom, prononcé par un gendarme, et s'avança d'un pas.

Le militaire le regarda avec indifférence, et soudain, l'inculpé remarqua qu'il tenait entre ses mains une petite chaîne à longs maillons.

Il comprit et fit mine de tendre son poignet...

Comme à ceux qui l'avaient précédé, on allait lui passer les menottes au moment de l'introduire auprès du juge d'instruction...

Au moment où le gendarme se disposait à lui passer la sinistre chaîne autour du bras, Barliet eut un recul, et ses deux mains s'élevèrent jusqu'à sa poitrine...

Depuis quelques instants, une fièvre étrange semblait le tenir, son visage était blafard, et une roseur insolite teintait ses pommettes.

Comme comprimant son cœur à deux mains, il parut chanceler et ferma les yeux.

Le gendarme le dévisagea avec étonnement, crut à un malaise, et se retourna pour appeler un collègue.

Au même moment, Barliet, avec une promptitude qui défiait la pensée, se ramassait sur lui-même, arrachait le cabriolet des mains du gendarme, repoussait celui-ci d'une bourrade irrésistible, et fonçait, en une

seconde, sur la fameuse porte de côté, qui donnait accès au grand couloir désert...

Depuis un quart d'heure, feignant la plus complète apathie, il avait calculé tous ses gestes...

D'un bond, tandis que son antagoniste, stupéfait de l'agression, reprenait malaisément son équilibre, il fut sur la porte, l'ouvrit, passa, referma le battant et, en quelques secondes rapides, il en attacha la serrure à l'aide de la chaînette qu'il avait dérobée au garde...

De l'autre côté, l'ouverture de cette porte était désormais interdite pour un certain nombre de minutes qu'il allait mettre à profit pour filer... il ne savait où...

En effet, l'alarme était déjà donnée, et les gardiens s'acharnaient à ébranler désespérément la porte condamnée, mais la solide chaînette résistait à leurs efforts, et le temps qu'ils mettraient à la briser, ou à passer par une autre issue de l'immeuble, dans l'espoir de couper la retraite au fugitif, laisserait à ce dernier le loisir de mettre une bonne distance entre lui et ses poursuivants...

Par un hasard qui n'est point rare dans les dédales des palais de justice, et que plus d'un fuyard a déjà mis à profit pour jouer la fille de l'air sans encombre, Barliet ne rencontra âme qui vive dans le long corridor.

Il erra un moment dans une croisée de chemins à l'intersection desquels, enfin, une pancarte, qui ne lui était certes pas destinée, le renseigna...

La sortie était proche... Il déboucha alors dans une courette où se promenaient plusieurs personnages pacifiques, parmi lesquels des avocats en robe.

Comme Barliet avait conservé son costume de ville, qu'on ne lui enlèverait pas durant le temps de sa prévention, et comme il s'ingénia subitement à ralentir sa marche et à se composer un visage calme, ceux qui le virent sortir du corridor purent le prendre pour un des nombreux fonctionnaires de l'endroit, si ce n'est pour un plaideur sortant d'une audience...

Nul ne songea donc à lui interdire l'accès de la rue, et ce n'est qu'au bout d'un temps appréciable que les gardes, alertés et cherchant de tous côtés le prisonnier récalcitrant, vinrent interroger les magistrats en conciliabule dans la cour.

Il y avait beau temps que le fugitif avait disparu du boulevard voisin.

Ferdinand Barliet venait de s'évader !

VI

POUR UNE FEMME !

Vers quel but incertain allait-il? Pourquoi s'était-il enfui de sa prison, par un coup d'audace, alors que cet acte stupéfiant allait ajouter encore aux charges qui pesaient sur lui, en lui donnant une figure de coupable qui cherche avec terreur à échapper au châtiment?

Vers quel but? Vers celui qui, depuis des jours et des nuits, obsédait son pauvre cœur en désarroi.

Dès qu'il était parvenu à l'extrémité du boulevard sur lequel, au sortir du palais de justice, il avait débouché, il s'était bien vite orienté et avait marché droit devant lui.

Au bout d'un long moment, certain désormais que la poursuite qu'avait dû inévitablement provoquer sa fugue, était vouée à l'insuccès, du moins temporairement, il avait hélé un taxi et s'était fait conduire dans la rue où était domiciliée sa maîtresse.

Il pensait bien que l'organisation des recherches, même si elle devait être active, demanderait un cer-

tain temps, et il se faisait fort de le mettre à profit pour revoir Mathilde et fuir, cette fois en sa compagnie. assez vite et assez loin pour qu'on ne pût plus remettre la main sur eux !

— Une heure me suffira! se dit-il. Une heure! Je défie bien la police de me repincer avant ce délai!

« Quand on viendra perquisitionner mon ancien logis et celui de Mathilde, nous serons loin ! »

Il avait caché quelque argent dans la doublure de son veston — un unique billet de cinquante francs.

C'était plus que suffisant pour solder le prix de la course du taxi.

Quand ce fut fait, il continua son chemin à pied et parvint à la maison où tant de fois il avait pénétré avec la joie au cœur...

La concierge l'arrêta dès l'entrée, et, l'ayant reconnu, recula avec stupéfaction.

Le farouche désir de réussir et d'aplanir tous les obstacles avait doté Ferdinand Barliet d'un sang-froid qu'il n'avait jamais eu en d'autres circonstances.

Froidement, et sans se démonter, il serra la main de la brave femme et lui annonça, avec un sourire :

— Eh bien, quoi? ne vous étonnez pas, que diable! Si je suis ici, c'est que je suis libéré ! Oui, je bénéficie d'un non-lieu! On a enfin reconnu mon innocence...

— Ah! par exemple, quelle surprise! balbutia la concierge, qui ne trouvait rien d'autre à dire.

— Hélas! le scandale qui a rejailli sur mon nom m'oblige à changer d'air... J'ai perdu ma place et je tiens à quitter la capitale, pour me refaire une situation ailleurs...

« Je viens donc chercher Mathilde, et nous partirons ensemble, dans une autre ville...

Au regard apitoyé de la bonne femme gênée, Barliet eut un pressentiment et, avec vivacité, demanda :

— Mon amie est chez elle? Non? Pourquoi?

— Elle vient de partir en voyage... je ne sais pour quelle destination... Avant de prendre le train, elle a payé la location de sa chambre, et elle m'a prié de vous faire parvenir dans votre..., dans votre prison, cette lettre, qu'elle vous a écrite...

Le jeune homme eut soudain un frisson au fond du cœur.

La concierge était rentrée dans sa loge et en ressortait, tenant à la main une enveloppe non timbrée, que Mathilde Haraguin, en effet, lui avait laissé le soin de faire parvenir au prisonnier par un moyen quelconque, dans l'ignorance où elle se trouvait du lieu xact où le jeune homme avait été incarcéré...

— Donnez, je vous prie... bégaya Barliet en s'emparant de la missive.

Il se doutait de sa teneur. Mais il n'osait pas croire encore que tout était fini.

Il sentit qu'il n'aurait pas le courage de lire la lettre là, sur ce palier, devant cette femme qui le dévisageait curieusement, avec un reste de méfiance !

— Puis-je monter chez Mathilde? demanda-t-il, d'une voix éteinte. Mon départ a été si précipité, que les événements ne m'ont pas permis de mettre de l'ordre dans mes affaires... Je dois avoir encore différents objets, des papiers, que sais-je, dans l'appartement de mon amie...

— Vous pouvez monter, monsieur Barliet, dit la concierge. La clé est encore sur la porte. Il n'y a pas une heure que Mlle Haraguin a quitté la maison... définitivement, je crois, car elle emportait ses malles...

— Définitivement ? répéta le malheureux en tressaillant de la tête aux pieds.

A pas lourds et lents, comme si, maintenant, le temps n'avait plus de valeur pour lui, et comme si le spectre de l'arrestation avait brusquement cessé de le terroriser, il ascensionna les marches.

Il tourna la clé dans la serrure, pénétra dans la cham-

bre de son amante, et s'immobilisa, raidi par l'émotion.

Une bouffée du cher parfum le frappait au visage, aux narines; la vue des aîtres familiers emplissait sa vue...

Un vide atroce se creusa en lui, dans le même instant qu'il constatait le vide du nid de ses amours...

Le logis avait l'aspect des lieux abandonnés, redevenus anonymes, et qu'un autre locataire, le lendemain ou plus tard, occupera à son tour, sans que jamais l'ancienne habitante y revînt trouver asile...

Une pendulette, sur la cheminée, fit tinter une heure tardive de la matinée...

Ce fut seulement alors qu'il pensa que Paris devait tressaillir sous les recherches policières lancées sur sa trace... Dans quelques heures, peut-être dans quelques minutes, se doutant que le fugitif allait réintégrer son domicile ou celui de sa maîtresse, les poursuivants allaient l'assaillir...

D'un geste prompt, il décacheta l'enveloppe, déplia le papier et lut...

L'arrêt de définitive rupture, l'adieu sans appel, tenait en peu de mots...

Longuement, Barliet le lut et le relut.

Quand ce fut fini, et que chaque mot eut planté en son esprit, en son cœur, l'aiguille suppliciante de la certitude, il laissa tomber le feuillet à ses pieds et resta immobile, debout, comme foudroyé...

Il gémit sans pleurer et ses yeux fixes regardèrent devant lui.

C'était donc fini! Jamais plus Mathilde ne reviendrait dans ses bras, ni demain, ni plus tard, quand il aurait purgé sa peine?

C'était donc pour cela qu'il n'avait jamais reçu rien d'elle, depuis son arrestation?

Elle ne l'aimait plus. Mais l'avait-elle jamais aimé? L'illusion venait de mourir en lui — la douce et

belle illusion dont il se berçait, depuis le jour où, en coup de foudre, l'amour farouche de cette femme quelconque était entré dans son âme, dans sa chair...

Pendant de longues minutes, il demeura prostré, sans songer à s'asseoir, ni à pleurer, ni à se lamenter, ni à agir...

Il savait bien qu'il n'y avait plus rien à faire, maintenant.

Le logis vide, sans échos que ses soupirs douloureux, paraissait écrasé de deuil et de désespoir...

A un moment donné, Barliet perçut des bruits dans la rue, d'autres bruits dans l'escalier, des voix qui s'interpellaient, qui interrogeaient...

Sa trace était-elle déjà découverte?

L'atmosphère pesante de cette pièce où flottait toujours le parfum violent de la créature qu'il avait passionnément serrée dans ses bras, entre ces murs vulgaires, témoins de leurs étreintes, le suffoqua.

Il se rapprocha de la fenêtre et pencha la tête vers la courette. En bas tout était petit, vu du troisième étage!

Il ne vit rien, si ce n'est quelques personnages en civil, inconnus, qui conversaient avec animation, puis qui, sur un ordre lancé par l'un d'eux, s'engageaient dans l'escalier...

— La police?

Tel un naïf animal pris dans la nasse, le détenu évadé allait-il se faire arrêter à nouveau sur le lieu même de ses pauvres amours défuntes?

Alors, après un cri de bête traquée, regardant encore, sans effroi, par la fenêtre ouverte, qui surplombait, de trois étages, le vide de la courette dallée, le malheureux obéit à son délire...

D'un douloureux effort, il se hissa sur l'entablement, se dressa et, enjambant la barre d'appui, il oscilla et se laissa basculer...

Il s'abattit en tournoyant, et vint s'écraser dans la cour, sur le carrelage, avec un bruit mou; il demeura étendu, disloqué, sans mouvement...

Un filet de sang, bientôt, raya son visage, puis, à flots précipités, tout le reste de sa vie s'échappa, par la fissure de son front ouvert...

Ferdinand Barliet, l'évadé, avait, pour l'amour d'une femme, expié sa forfaiture...

VII

UN PEU DE LUMIÈRE DANS L'ÉNIGME

L'évasion et le suicide du présumé assassin de Romainville n'avaient fait que renforcer la thèse de la culpabilité de Barliet.

Mais, envers et contre tous, le policier André Faver restait sceptique.

Le lendemain de la tragédie à l'issue de laquelle Barliet avait trouvé la mort, Faver s'était trouvé en conférence avec le magistrat instructeur.

— Pourquoi admettre que l'évasion d'un malheureux qu'affole la perspective d'être guillotiné à tort, prouve sa culpabilité? disait-il. A bout d'arguments, incapable de démontrer son innocence, talonné par une souffrance d'ordre sentimental, un homme ne peut-il pas, en fin de compte, et bien que parfaitement innocent d'un crime dont on l'accuse, obéir à une obsession, accomplir un geste inconsidéré?

« Ce doit être, à mon avis, le cas de Barliet.

« Car, enfin, je contate qu'on s'est engagé, dans cette enquête, avec une idée préconçue.

« Cela, pour des policiers, équivaut à marcher dans un désert avec une boussole faussée.

« Dieu merci, je crois avoir procédé, pour mon compte, moins aveuglément!

« Supposons, voulez-vous, que l'assassin du vieux rentier de Romainville soit bien Barliet.

« Du moment que son nom figure sur la liste des comptes journaliers, c'est qu'il venait effectuer avec Jolabert, une transaction quelconque, emprunt ou remboursement.

« La somme n'a pas été inscrite dans la colonne de droite, puisqu'au moment où le vieux se disposait à le faire, un bâillon au chloroforme appliqué violemment sous ses narines, le plongeait dans l'inconscience.

« Il est facile de reconstituer mentalement la scène: Barliet se précipite sur le bonhomme penché, l'endort, malgré une résistance de courte durée.

« Enfiévré à la vue des petites piles de billets qui dorment, bien rangées, dans le tiroir entr'ouvert, l'agresseur plonge ses mains dans cette fortune et glisse l'argent dans ses poches...

« Sa victime est inconsciente et immobile pour longtemps, le malfaiteur a le temps de choisir, d'emporter ce qu'il y a de tentateur dans cette maison d'avare...

« Pourtant, la frousse l'empoigne et il s'enfuit... »

Sous les yeux attentifs du magistrat, Faver alluma un nouveau rouleau de tabac.

— Mais, alors, que vient faire ici le poignard persan, le crime?

— Dans son désarroi, intervint le juge, Barliet, qui avait évidemment prémédité son affaire, mais qui perdait tout sang-froid dans l'accomplissement du forfait, aura porté un coup de couteau pour s'assurer du silence de l'homme volé!

— Meurtre absolument inutile, absurde, sans motif aucun! L'attentat au chloroforme a réussi, le voleur a les poches pleines ou à demi-pleines...

« Avec la prostituée qu'il aime follement, il fuira Paris et la France, les poursuites ne sauront l'atteindre...

« Il n'y a donc pas de raison d'aggraver son cas, en achevant un homme qui se laisse dépouiller comme à plaisir!

« Si Barliet était venu avec l'intention de tuer, il est puéril de supposer qu'il eût commencé par endormir sa victime!

« S'il méditait de la chloroformer, loin de lui était la pensée de le poignarder. Il n'y a pas de milieu!

— Je persiste à croire que Barliet n'a pas reculé devant le crime pour...

— Comment admettre de sa part l'aplomb de poignarder de main de maître, d'une seule plongée de lame, un être sans défense, alors qu'il n'a même pas eu l'idée de faire disparaître du registre, son nom que Jolabert venait d'écrire sous ses yeux, et qui devait le dénoncer immanquablement?

M. Natal, ébranlé, se mordilla les lèvres.

— Autre chose, continua l'inspecteur. La provenance du fameux poignard?

« Votre perquisition au logis de Barliet n'a rien fait découvrir en ce sens. Mais je me charge de retrouver, avant longtemps, la panoplie d'où l'on a décroché cette arme de musée!

« Attendez donc, ce n'est pas tout! Dès que j'eus l'impression qu'il y avait deux larrons dans l'affaire — le voleur Barliet, et un autre homme, l'assassin — j'ai orienté mes recherches de ce côté...

« Ecoutez-moi, voulez-vous ? L'un de mes jeunes confrères a, sur mes indications, dressé la liste de tous les clients actuels du vieux prêteur clandestin,

c'est-à-dire des personnes qui ont contractés des emprunts ou effectué des remboursements dans le cours de l'année, en laissant de côté les titulaires d'opérations plus anciennes.

« Bien entendu, Jolabert, homme de précautions, banquier véreux et prudent, faisait signer à ses débiteurs, des reconnaissances de dettes, en bonne et due forme, valables devant les tribunaux, en cas d'insolvabilité ou de négligence volontaire des intéressés.

« Nous avons alors confronté les divers reçus avec les noms inscrits sur le livre...

« Or, une seule reconnaissance de dette manquait dans la liasse trouvée sur le bureau de Jolabert, une seule!

« La liasse était déficelée et abandonnée là, comme si on l'avait hâtivement fouillée.

« Et l'homme qui, ayant tué et achevé le vol partiel commis par Barliet, s'est empressé de dérober, de faire disparaître le papier timbré signé de lui, lors de son emprunt ancien, l'homme qui s'est ainsi assuré d'être considéré comme entièrement libéré de sa dette, pour le cas où la comptabilité serait examinée par la justice, ce ne peut être que l'assassin!

— Et quel est le nom du client qui était seul à ne plus avoir de fiche?

— Robert Malot... Je me suis renseigné...

« Ce Robert Malot, est un fils de riche famille, mais prodigue et débauché, un de ces garçons dévoyés, pareils aux gigolos qu'entraînait dans son sillage Violette Nozières, la parricide syphilitique, dont l'abominable odyssée a défrayé récemment la chronique judiciaire...

— Et qu'allez-vous faire, Faver?

— Rechercher les preuves de son crime, et lui mettre la main au col, avant qu'il ait eu vent que son impunité est en danger!

« Vous me donnez carte blanche, n'est-ce pas, monsieur le juge?

« Si je me suis trompé, je viendrai vous en avertir avant demain soir...

« C'est entendu, monsieur Natal?

— Entendu! fit laconiquement le magistrat vexé, en faisant mine de ne pas voir la main largement tendue du policier.

VIII

LE POIGNARD PERSAN...

Il est enfantin pour un policier un peu exercé, de découvrir le domicile d'un individu dont on lui fournit le nom.

En moins d'une heure, Prosper Bagnolet savait que Robert Malot habitait la très belle maison paternelle, sise rue de l'Université.

Et l'après-midi ne s'était pas écoulé, qu'André Faver, se donnant comme antiquaire en quête de pièces rares, avait pu interroger discrètement un domestique de la maison.

Le détective apprit ainsi que, quelques jours auparavant, le fils de M. Malot avait confié à un tapissier du voisinage le soin de rajeunir diverses panoplies d'armes orientales, qui figuraient dans des appartements de son père, ancien fonctionnaire colonial.

Le tapissier-décorateur en question fut retrouvé, sans trop de peine.

Interrogé, et aidé des précisions que lui donna André Faver, il parvint à se souvenir de la composition approximative des panoplies dont il avait effectué la remise en état.

Il se rappela alors, très nettement, que, dans l'un de ces assemblages d'armes, il existait précédemment un poignard d'origine persane, vraisemblablement, et qui était placé dans sa gaine.

C'était ce poignard que le fils de M. Malot lui avait prescrit de faire disparaître de la panoplie, en donnant au besoin à celle-ci une disposition nouvelle.

— Ce poignard, m'a dit le client, n'a plus de raison de figurer dans ce trophée, car la paire en a été dépareillée par un don qu'a fait mon père à l'un de ses amis...

« Je préfère que ce deuxième poignard disparaisse du panneau, à cause de l'assymétrie...

« Vous me le rendrez, après avoir modifié la disposition des armes sur cette panoplie.

« Ainsi fut fait, ajouta le tapissier.

— Pourriez-vous reconnaître la réplique du poignard en question? demanda le policier.

— Certainement, affirma l'artisan.

André Faver exhiba alors un poignard persan.

— Ah! diable, s'écria le tapissier, c'est bien le double de celui qui restait seul accroché à la panoplie!

Or, ce que le policier tenait dans sa main, c'était l'arme trouvée plantée dans le dos du vieux Jolabert!

Il était désormais avéré que Robert Malot avait, pour commettre son crime, en laissant le minimum d'indices derrière lui, prélevé un de ces deux poignards de la panoplie.

Puis, il avait fait disparaître le second, fidèle réplique de l'arme du meurtre, en faisant rénover l'aspect des panoplies, sur lesquelles un examen un peu attentif aurait pu faire remarquer le manquant.

— Allons, le dénouement est proche! estima Faver, en enfouissant dans sa poche la lame révélatrice.

IX

LE BILLETS TACHÉS

C'était un tripot, pareil à tous ceux qui, nombreux, se disséminent dans la capitale.

Une salle de jeux clandestine, où une population raffinée, cultivée, mais tarée de vices modernes, coudoyait sans répugnance, chaque soir, autour des tables de baccara ou de roulette, la lie cosmopolite que le Paris contemporain roule en ses flancs.

— Rien ne va plus! criait par instants la voix aigre d'un croupier.

Autour de la cuvette, aux cavités numérotées, la bille tournait, sautillante, endiablée, jusqu'à ce qu'un dernier sursaut la fixât, immobile, dans une case.

— Le 7, rouge, impair et manque! annonçait le « bouleur ».

D'un geste méthodique et précis de son rateau, le croupier poussait les jetons de couleur vers le gagnant.

Les habitués du cercle chic, dont ce tripot était le secret accessoire, commençaient à arriver en plus grand nombre.

A un moment donné, un homme qui, près du gui-

chet du changeur, fumait une cigarette, et comptait flegmatiquement ses billets de banque, avant de les échanger contre des plaquettes de différentes couleurs, qui lui permettraient de jouer, s'effaça légèrement, pour céder le passage à un nouvel arrivant.

Celui-ci tira de son portefeuille un billet de mille francs.

Il le remit au changeur, avec un petit salut familier, et il reçut en échange une série de jetons de différentes valeurs.

Empochant ces plaquettes, le personnage se mit à errer nonchalamment, d'une table à l'autre.

Puis, jetant son dévolu sur une place libérée par un joueur décavé, il s'y installa.

L'homme à la cigarette avait suivi, du coin de l'œil, son manège.

Brusquement, il s'approcha du changeur.

— Le nom de ce client, je vous prie?

« Robert Malot, n'est-ce pas ? »

Après une hésitation, l'employé du tripot inclina affirmativement la tête.

— Maintenant, remettez-moi contre ce billet parfaitement propre, le billet chiffonné que vient de vous donner ce personnage ! continua l'inconnu à la cigarette.

« Mais si, je le surveillais, je l'ai vu vous payer ses jetons avec un billet de mille francs, un peu taché d'encre...

« Regardez votre caisse, je vous prie, c'est la dernière coupure que vous venez de recevoir... »

Interloqué, l'employé dévisagea l'homme qui parlait ainsi, non sans autorité.

Il s'étonna de l'expression implacable de ce visage inconnu de lui.

D'instinct, il pensa à quelque malfaiteur entré subrepticement dans la salle de jeux...

Machinalement, il avança la main vers un bouton

d'une sonnerie électrique dissimulée, qui devait alerter le tenancier de l'établissement...

Mais, à cet instant, l'homme à la cigarette, qui avait vu son manège, lui glissa un carton sous le nez.

— Pas de blague, hein? Service de la Sûreté...

« Je ne viens pas ici pour faire du scandale...

« Et puis, les « combines » de votre tripot sont du ressort de la brigade des jeux...

« Mais j'exige que tu me remettes les billet de banque de Malot!

« Si tu résistes, ou si tu brailles, mes hommes te possèdent, à la sortie, comme un rat! Compris? »

L'autre, jugulé, rouvrit sa caisse, tendit au policier le billet incriminé, et reçut, en échange, celui que Faver lui remettait.

Le policier se porta alors vers le bar, en un endroit où personne ne pouvait remarquer ce qu'il faisait.

Il posa le papier sous la lumière, côte à côte avec l'une des coupures maculées d'encre violette, que l'on avait trouvées dans le tiroir de l'usurier assassiné.

Au bout d'un instant d'examen, Faver étouffa un cri de satisfaction...

Les mêmes taches, la même encre!

N'était-il pas naturel que le voleur-assassin cherchât à écouler le produit de son méfait dans un lieu hanté d'une clientèle mêlée et changeante?

Là, au moins, il serait peu facile de reconnaître la provenance de tel ou tel billet de banque, indélébilement marqué, pour le cas où l'enquête fouillerait jusqu'en ces détails...

Un long moment plus tard, favorisé par une aveugle chance, Robert Malot, élégant jeune homme, au facies un peu las, fatigué, des noceurs, quittait la table de jeu.

Sa poche était lestée d'un gain respectable.

Il allait tâter du baccara, en guise de diversion...

Quand un homme, qu'il ne connaissait pas, se plaça sur son passage.

— Voulez-vous m'accompagner jusqu'au bar, qui est précisément désert, en ce moment, monsieur?

— Et pourquoi? Je ne vous connais point, vous...

— Si je vous disais que, moi, au contraire, je vous connais quelque peu...

— Mais enfin... que signifie cette attitude? Où voulez-vous en venir?

— J'ai à vous parler...

— A moi? Nous sommes, j'imagine, des inconnus, l'un pour l'autre, et je ne vois pas...

— Mais si, mais si... J'ai à vous parler... du meurtre du père Jolabert!

Robert Malot verdit et son regard scintilla.

Il esquissa, aussitôt, un étrange mouvement de défense, ou de fuite...

Il parut même chercher, des yeux, quelque allié susceptible de venir à la rescousse.

— Chut! souffla le policier. Pas d'esclandre, si vous tenez encore, comme je le crois, à l'honneur du nom que vous portez!

« Allons, suivez-moi et écoutez-moi... »

Tremblant maintenant comme la feuile au vent, Malot escortait le policier, en lequel, tout de suite, il avait deviné un ennemi implacable.

— Donc, je vais vous dire quel fut votre forfait... commença le policier, froidement.

« Quand vous avez pénétré chez le père Jolabert, mercredi, avec votre poignard de panoplie en poche, vous avez trouvé, à votre grande surprise, le vieillard endormi...

« Mais cela facilitait même votre forfait...

« Peut-être le malheureux n'était-il plus, à ce moment-là, que dans la mi-torpeur où le laissait l'inhalation du soporifique?

« Peut-être, à demi éveillé, s'est-il opposé à votre vol, où un mouvement inconscient de lui vous a-t-il fait croire qu'il ne dormait plus et qu'il allait se débattre, appeler à l'aide?

« Quoi qu'il en soit, vous l'avez poignardé sans vergogne!

« Ensuite, vous l'avez délesté de l'argent qu'avait laissé le gredin pressé qui, à votre insu, vous avait précédé...

« A son vol, vous avez ajouté l'assassinat...

« Et c'est cette étonnante coïncidence des deux attentats, commis l'un après l'autre par deux individus différents et ne se connaissant nullement, qui vous a valu, ainsi que vous avez pu vous en rendre compte, par la lecture des journaux, de n'être point soupçonné tout d'abord, tandis que toutes les présomptions se réunissaient sur Ferdinand Barliet, le premier larron...

« Mais l'assassin, c'était vous!

« Vous avouez, n'est-ce pas? »

Un court instant, Malot, atterré, oscilla entre la récipiscence la plus veule, la rébellion forcenée, qui balaye l'obstacle et assure la liberté, malgré tout...

Mais il vit André Faver si calme et si discret, au moment de l'arrêter, qu'il pensa soudain pouvoir acheter le silence de cet homme avec de l'argent...

Ne pouvait-il espérer de corrompre cette âme de justicier, qui ne triomphait pas bruyamment, et au contraire, semblait éviter tout risque de scandale public?

— Eh bien, oui, bégaya le jeune misérable, oui, c'est moi qui ai fait le coup... C'est moi, j'avoue, puisque je vois bien que je suis perdu...

« Dites, combien exigez-vous, pour vous taire, pour me laisser sortir? murmura le jeune bandit avec fièvre.

« Je ne vous causerai pas d'histoire... Je fuirai à l'étranger, on n'entendra plus parler de moi, et vous n'aurez qu'à feindre une arrestation manquée...

« Allons, parlez, dites un chiffre... J'ai de quoi faire face à toutes vos exigences...

« Vous l'avez dit tout à l'heure: pour l'honneur de mon père..

« Laissez-vous tenter! »

André Faver sentit une main insinuante, qui errait sur son bras.

Malot allait encore parler et se rapprochait de lui, quand, soudain, il poussa un cri de terrible fureur...

Un anneau d'acier venait de se fermer sur son poignet imprudent, dans un déclic lugubre...

— Quoi? Que faites-vous? bégaya-t-il. Vous m'arrêtez? Qu'est-ce que cette chaîne...

— La monnaie de ton billet, mon vieux! gouailla Faver, avec un rire impitoyable.

FIN

Pour paraître jeudi prochain :

L'Énigme de la Maison Blanche

ROMAN POLICIER

par LOUIS SOLLARD

L'Imprimerie Moderne, 177, Route de Châtillon, Montrouge 17-2-34

LA MEILLEURE COLLECTION
DE ROMANS POLICIERS

CRIME ET POLICE

Paraît tous les samedis
AU PRIX DE
0fr. 75

LE ROMAN COMPLET
SOUS COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE

J. FERENCZI et Fils, édit., 9, rue Antoine-Chantin - PARIS (14e)

IL N'EST PAS FAIT
D'ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

L'Imprimerie Moderne, 177, Route de Châtillon, Montrouge 193
(Made in France)

N° 99. VOL ET CRIME, par P. P. Noël.

VOL ET CRIME

J. FERENCZI & FILS
ÉDITEURS
PARIS

POLICE et MYSTÈRE
le Volume Complet 50cs